



MAYRAC

Toute l'équipe du conseil
municipal vous adresse ses
meilleurs voeux pour l'année
2026 !

Monsieur le Maire et le conseil municipal
vous convient à la cérémonie des voeux
vendredi 23 janvier à 18h30,
à la salle des fêtes de Mayrac.



Le mot du Maire

En ce début de nouvelle année, le conseil municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de prospérité.

L'année 2025 a été marquée par l'abrogation de la carte communale au profit du PLUi-H. Malgré l'investissement et le travail de l'ensemble de l'équipe municipale, le projet de revitalisation autour de la salle des fêtes n'a pas été retenu dans le cadre de la demande de subvention DETR, bien que la qualité du dossier ait été reconnue par les services de l'État. Ce projet sera reconduit en 2026.

L'année écoulée a également confirmé le dynamisme de nos associations. Lors du dernier pique-nique au Pouzadou, l'association des aînés, en collaboration avec le comité des fêtes, a planté un arbre symbolisant le lien entre les générations, un geste fort et porteur de sens.

L'année 2026 marquera un double événement important : les 80 ans de la commune de Mayrac et la mise en place d'un nouveau conseil municipal. Pour ma part, je ne serai pas candidat aux prochaines élections municipales. Durant ces six années de mandat, j'ai toujours eu à cœur, avec l'ensemble du conseil municipal, de prendre des décisions cohérentes et tournées vers l'intérêt général.

Vous êtes tous invités aux vœux du conseil municipal qui se dérouleront le vendredi 23 janvier 2026 à partir de 18h30 à la salle des fêtes.

Christophe Lacarrière



Etat civil 2025

Bienvenue



Frida MARION DELBOS

Mariage



Audrey BOUYSSONIE et Bruno WATTEBLED

Ils nous ont quittés



Paul LEVET

Marie-Jeanne FRANCES née DELMAS

Serge LORSIGNOL

Dominique NOUAILHAC



La Préfète du Lot, Claire Raulin, a présidé la cérémonie d'accueil dans la nationalité française de soixante nouveaux citoyens originaires de vingt-six pays dont Marie-Louise Gay, citoyenne de Mayrac.

INFORMATIONS PRATIQUES



Horaires de la mairie :

- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 9h - 12h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h

commune.mayrac@wanadoo.fr
05 65 32 26 40



Nos agents municipaux jouent un rôle essentiel au quotidien. Depuis quelques mois, Ophélie Nouaille a remplacé Mélanie Bouldoire, qui a souhaité se consacrer pleinement à sa seconde activité professionnelle. Nous lui adressons tous nos vœux de réussite dans ce nouveau projet, et bienvenue à Ophélie Nouaille.



Pour rappel, le défibrillateur se trouve sous l'escalier du logement communal à Mayrac, à côté de la salle des fêtes.

LES NUMÉROS EN CAS D'URGENCE  24h/24	15 SAMU <i>Intervention d'une équipe médicale lors d'une situation d'ordre vitale ainsi que la redirection vers un organisme de permanence de soins</i>	17 POLICE SECOURS <i>Signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate des forces de l'ordre</i>
122 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN <i>Si vous êtes témoin ou victime d'un accident au sein de l'Union Européenne</i>	18 SAPEURS-POMPIERS <i>Situation dangereuse ou un accident concernant des personnes ou des biens qui entraîne une intervention rapide</i>	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES OU MALENTENDANTES <i>Situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Accessible par SMS et Fax</i>

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES 2026



IMPORTANT!

Les électeurs élisent le conseil municipal et c'est le conseil municipal qui élit le maire.

Aucun rapport entre le maire et l'ordre de liste.

La liste comprend entre 9 et 13 personnes, dont 2 remplaçants.

Les remplaçants sont là en cas de démission d'une personne de leur liste.

La parité est obligatoire :

6 hommes et 5 femmes ou 6 femmes et 5 hommes en alternance, par exemple.

NOUVEAU ! OBLIGATION DE VOTER LISTE ENTIÈRE

La liste est désormais bloquée.

- Pas de panachage : plus de « tir au pigeon » sous peine de bulletin nul
- Pas de nom rayé
- Pas de nom rajouté
- Pas de modification de l'ordre des candidats

PETITS RAPPELS

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Côté nord du cimetière



Le Garrit bas



La Lande



Allée des Chênes

DÉCHÈTERIES

Nouveau ! Pass Déchèterie SYDED



syded-lot.fr

Déchèterie de Souillac 05 65 37 08 22

- Lundi et jeudi : 14h - 18h
- Mardi, mercredi, vendredi et samedi : 9h - 12h et 14h - 18h30

Déchèterie de Martel 05 65 27 19 42

- Mardi et vendredi : 14h - 18h
- Mercredi, jeudi et samedi : 9h - 12h

DEBROUSSAILLEMENT



GOUVERNEMENT

Liberté
Égalité
Fraternité

Êtes-vous concerné par les obligations légales de débroussaillage ?

VOUS ÊTES PROPRIÉTAIRE DE BÂTIMENTS :



situés dans un territoire
aux risques d'incendie



situés à l'intérieur ou à moins de 200 mètres
de forêts, maquis, garrigues, landes.

VOUS DEVEZ DÉBROUSSAILLER LES ABORDS DE VOS BÂTIMENTS, DANS UNE ZONE DE 50 À 100 MÈTRES*



*vous pouvez être amené à intervenir sur le terrain de vos voisins. Ils ont l'obligation de vous y autoriser l'accès, et en cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

DÉBROUSSAILLER, C'EST LA MEILLEURE PROTECTION POUR VOUS ET VOTRE FAMILLE CONTRE LES FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION

Pour savoir si vous êtes concerné,
renseignez-vous auprès de votre mairie,
votre préfecture ou sur jedebroussaille.gouv.fr

AYONS
LES BONS
RÉFLEXES





Plan Communal de Sauvegarde

Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil à l'échelle communale sous la responsabilité du maire, pour planifier les actions des acteurs communaux dans la gestion du risque (élus, agents municipaux, bénévoles, entreprises partenaires) en cas d'événements majeurs naturels, technologiques ou sanitaires.

Il a pour objectif l'information préventive et la protection de la population.

A l'activation de l'alerte par les services de sécurité, un poste de commandement communal est mis en place à la Mairie et le message délivré aux habitants est adapté en fonction du risque. Les documents sont en cours de finalisation et vont être mis à la disposition des habitants de Mayrac. L'adressage a permis de lister les secteurs couverts et aujourd'hui, nous en sommes à la nomination de binômes lanceurs d'alertes, nommés relais de quartier. Leur rôle est de prévenir les habitants du village en remplaçant les moyens classiques (réseaux sociaux, téléphone,...) qui pourraient fonctionner en mode dégradé en fonction de l'événement. Lors de l'alerte, ces volontaires sont équipés de divers matériels de secours et de signalisation afin de rassurer les habitants lors de leur visite, qui peut, bien entendu, être faite de nuit !

DEVENEZ RELAIS DE QUARTIER

Les relais de quartier sont des citoyens volontaires et bénévoles, placés sous l'autorité du maire. Ils interviennent dans le cadre de la sauvegarde de la population et non dans le cadre du secours. La démarche permet d'encadrer les bonnes volontés qui peuvent se manifester spontanément lors d'événements exceptionnels, tout en leur donnant un cadre de protection juridique et un statut légitime auprès de la population.

OBJECTIFS :

- Alerter et informer les habitants
- .Recenser difficultés et besoins
- .Aider à l'évacuation des sinistrés au Centre d'accueil et de regroupement

PROFILS :

- Majeurs
- Bénévoles et volontaires
- Pas de conditions d'aptitude physique
- Formation et équipement délivrés

Les relais de quartier peuvent intervenir avant la crise, en participant à l'information et à la sensibilisation de la population de leur quartier ; pendant la crise en alertant et en facilitant l'évacuation ; après la crise en participant au retour à la normale.

Si vous souhaitez être relais de quartier, merci de contacter la mairie.

Un recensement a déjà été réalisé en mairie. Si vous souhaitez figurer sur la liste confidentielle des personnes à risque et en situation de vulnérabilité, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Finances de la commune

Le budget primitif a été voté le 10 avril 2025 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Dépenses de fonctionnement

Désignaton	Montant	Pourcentage
002 Résultat de fonctionnement reporté	- €	0%
011 Charges à caractère général	39 550 €	13%
dont Fonds de roulement	100 199 €	34%
012 Charges de personnel, frais assimilés	67 931 €	23%
014 Aténuatons de produits	9 570 €	3%
022 Dépenses imprévues	- €	0%
042 Virement à la secton d'investssement	8 687 €	3%
65 Autres charges de geston courante	68 602 €	23%
66 Charges financières	838 €	0%
68 - Dot. aux amortissements et provisions	197 €	0%
TOTAL	295 574 €	100%

Total des dépenses de fonctionnement cumulées : 29 5574€

Recettes de fonctionnement

Désignaton	Montant	Pourcentage
002 Résultat de fonctionnemenreporté	103575€	35%
70 Produits des services du domaine	221€	0%
72 Producton immobilisée	- €	0%
73 Impots et taxes	20045€	7%
74 Dotatons et partcipatons	56074€	19%
75 Autres produits de geston courante	11000€	4%
731 Fiscalité locale	104659€	35%
TOTAL REALISE	295574€	100%

Total des recettes de fonctionnement cumulées : 29 5574€

Dépenses d'Investissement

Désignaton	Montant	Pourcentage
0 Hors équipement	6 293 €	4%
001 Solde d'exécuton secton investssement	10 849 €	6%
020 Dépenses imprévues	- €	0%
73 Espace public	1 080 €	1%
74 Bâtment communal	150 000 €	88%
75 Terrains communaux	1 200 €	1%
Reste à réaliser opératon 74	473 €	0%
TOTAL	169 894 €	100%

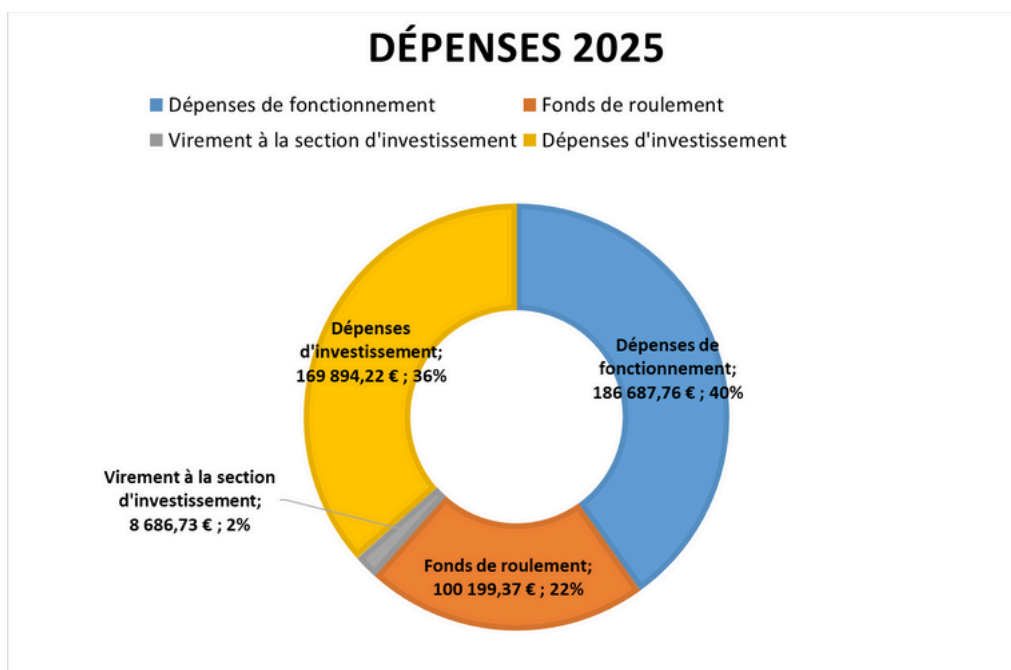
Total des dépenses d'investissement cumulées : 169 894€

Recettes d'Investissement

Désignaton	Montant	Pourcentage
0 Hors équipement	15 832 €	9%
001 Solde d'exécution section investissement	- €	0%
021 Virement de la section de fonctionnement	8 687 €	5%
024 Produits des cessions d'immobilisations	- €	0%
73 Espace public	- €	0%
74 Bâtiment communal	145 262 €	86%
75 Terrains communaux	- €	1%
Reste à réaliser chapitre 0 Hors équipement	114 €	0%
TOTAL	169 894 €	100%

Total des recettes d'investissement cumulées : 169 894€

Les dépenses et recettes d'investissement ont été diminuées de 150 000 € et 145 262 € en raison du refus de l'obtention de la DETR qui n'a pas permis de réaliser le projet de réhabilitation du bâtiment communal cette année.



Pour 2025, les taux des taxes locales restent inchangés par rapport à 2024.

Le taux de la taxe foncière (bât) est fixé à 41,44.

Le taux de la taxe foncière (non bât) est fixé à 141,33.

Le taux de la taxe d'habitation est fixé à 8,10.

Les taxes sont augmentées de 1,7 %, ce taux correspond à la revalorisation des bases locatives en 2025.

Chaque année la commune attribue des subventions aux associations de Mayrac. Merci aux associations pour leur participation au journal avec les articles que nous avons reçus.

Nouvelles adhésions de communes au 1er janvier 2026

- Eau potable et Assainissement collectif : Cressensac-Sarrazac et Bétaille
- Assainissement collectif : Floirac, Pinsac, St Michel de Bannières

<u>Compétence Eau Potable Communes adhérentes au SMECMVD</u>	<u>Compétence Assainissement Collectif Communes adhérentes au SMECMVD</u>
Baladou, Bétaille, Cavagnac, Condat, Cressensac-Sarrazac, Creysse, Cuzance, Floirac, Gignac, Lachapelle-Auzac, Martel, Mayrac, Meyronne, Pinsac, St Denis les Martel, St Michel De Bannières, St Sozy, Strenquels, Le Vignon en Quercy, CC Pays de Fénelon (Borrèze).	Bétaille, Condat, Creysse, Cressensac-Sarrazac, Cuzance, Floirac, Gignac, Lachapelle-Auzac, Le Vignon en Quercy, Martel, Pinsac, St Michel De Bannières, Strenquels.

Nouvel organigramme 1er janvier 2026

Directrice : Mireille BOURRASSE Responsable administrative et comptable : Jocelyne TEILHARD Assistante administrative : Betty TROLLIET - depuis le 1er Novembre 2025. Le SMECMVD recrute à compter du 1er Janvier 2026, un technicien qui viendra compléter son effectif : Aurélien CHASSAING.

Facturation de l'eau potable et de l'assainissement collectif au 1er Janvier 2026

Votre facture comprend :

Eau potable

la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages la part concessionnaire, SAUR : recettes pour assurer l'exploitation du réseau les redevances de l'Agence de l'Eau la T.V.A. (5,5 %) Assainissement Collectif



la part syndicale, SMECMVD : recettes qui permettent de financer des travaux de réseaux, des ouvrages la part concessionnaire, SAUR : recettes pour assurer l'exploitation du réseau pour les secteurs de Martel, du Vignon en Quercy, Condat et Strenquels les redevances de l'Agence de l'Eau la T.V.A. (10 %)



Les factures seront établies par notre délégataire : la SAUR.

Prix au m³ EAU POTABLE

SMECMVD hors MVD	MVD	PINSAC
3,54 € TTC/m ³	3,38 € TTC/m ³	2,93€TTC/m ³

Prix au m³ ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Condat Strenquels Vignon4Routes	Martel	Gignac	Creysse	Cuzance	La chapelle- Auzac	Vignon (Cazillac)
4,31€ TTC/m ³	2,90€ TTC/m ³	2,82€ TTC/m ³	2,53€ TTC/m ³	2,57€ TTC/m ³	2,23€ TTC/m ³	1,42€ TTC/m ³

Sur base d'une facture de 120 m³, référence nationale

Travaux de réalimentation du Causse de MARTEL

Financement : Subventions : Agence EAU ADOUR GARONNE, Département, DETR (Dotation d'équipement des Territoires ruraux), emprunts, autofinancement.

Travaux réalisés (2023-2025) : 2,5 M€

- Sécurisation du Vignon en Quercy et du territoire des Eaux du Doux.
Pontion SOLEV : Travaux anticipés l'alimentation du réservoir de Gaillard (Baladou) suite à l'aménagement de la zone artisanale SOLEV par CAUVALDOR.

Travaux en cours (fin 1er semestre 2026) : 4,5 M€ réalisé sur 5,6 M€

- Construction de 2 réservoirs à « Croix Rempart » à Martel.
- Construction d'une nouvelle station de pompage aux Scourtils à Saint Denis Les Martel.
- Adduction Scourtils - Croix Rempart.

Travaux à venir (à partir de 2026) : 3,25 M€

- Canalisation liaison Baladou/Bazalgues/Rignac vers Fajou.
- Construction de deux réservoirs à « Gaillard » Baladou.



Station des Scourtils 2025

Autres travaux

Travaux d'extension : 2 400 €

- Strenquels : Le Sud : extension de réseau avec prise en charge de 70% par la commune.

Travaux de renouvellement et de déplacement : 516 000 €

- Mayrac : Garrit Haut
- Floirac : Le Château
- Condat : La Cépède
- Gignac : Lac Férié

- Gignac : Mas del Pech, se termine St
- Denis Les Martel : Pontou Pinsac : le
- Bourg : nouveau branchement St Sozy :
- Les Sarrades
- Borrèze : le Bourg en coordination avec
- l'enfouissement électrique
Condat : Quinsou/ les Genestes : en coordination avec l'enfouissement électrique

Travaux de renforcement : 10 000 €

- Martel : Hameau de Croix Rempart

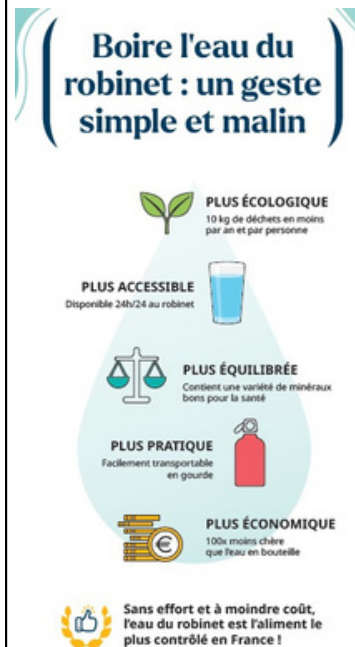
Sécurisation du Causse de Floirac : 510 000 € sur 810 000 €

- Travaux en cours de finalisation (2024-2025).



Qualité de l'eau

Notre eau potable est d'excellente qualité
Le point sur la Recherche de polluants spécifiques :



-CVM (gaz éventuellement présent dans les canalisations anciennes : avant 1980.) Nous avons démarré une campagne de recherche en 2025 : la campagne estivale s'est effectuée en juillet. La

campagne hivernale est programmée fin 2025 début 2026. Le bilan des résultats déterminera les éventuelles actions à mener.

-PFAS (composé fluoré) :

des principaux PFAS depuis quelques mois la recherche contrôle sanitaire de est obligatoire dans le cadre de l'eau potable. En l'état actuel, aucun PFAS n'a été détecté ce jour sur notre syndicat.

L'ÉCOLE

RPI DES COMMUNES DE CREYSSE, LACAVE, MAYRAC, MEYRONNE ET SAINT SOZY

Développer le civisme chez les enfants

Cette année comme les dernières années les élèves de l'école de St Sozy ont participé aux commémorations du 11 novembre.

La nouveauté de cette année a été l'élargissement de cette action aux élèves de CE2. Ainsi, les élèves volontaires de CE2, CM1 et CM2 se sont répartis sur les communes de Mayrac, Meyronne et St Sozy.

Ils ont lu des lettres de poilus.

L'action de cette année prend un sens supplémentaire car elle s'inscrit dans le cadre d'un projet intitulé "Le Passeport du civisme".

Cette action à l'échelle nationale est coordonnée par une association en lien avec l'AMF (Association des Maires de France).

Elle a pour objectif d'attribuer aux élèves de CM1 et CM2 un passeport du civisme après avoir mené différentes actions civiques localement.

Dans le cadre du devoir de mémoire, les élèves de CM1 et CM2 ont pu échanger avec 2 portes drapeaux, Jean-Michel Izorche et Guy Héreil.

Ce fut l'occasion d'un échange riche et instructif où le rôle d'un porte drapeau a été expliqué et l'importance du devoir de mémoire rappelé.

En complément à ce travail sur le devoir de mémoire, les élèves ont rencontré les élus des communes du RPI. La commune de Mayrac était représentée par Christophe Lacarrière, maire, Chantal Lacassagne, adjointe et Fabrice Planiol conseiller municipal.

Ce fût l'occasion d'apprendre comment on devient maire, conseiller municipal. Les élèves ont questionné sur les rôles de chacun ainsi que sur la motivation des élus (pourquoi a-t-on envie de devenir conseiller municipal ou maire).

De quoi créer de futures vocations ? L'avenir nous le dira.

Peut-être les premières graines d'un futur conseil municipal enfant... l'idée est lancée.



Le lien intergénérationnel

Un des autres domaines travaillé dans le cadre de ce passeport du civisme est le lien intergénérationnel.

Ainsi, les aînés ont été et seront associés à plusieurs actions tout au long de l'année scolaire.

La première de ces actions a été la préparation des légumes pour préparer la soupe qui a été vendue au cours du marché de Noël au profit de la coopérative scolaire.

Sous la houlette de Martine Grenaille, Arlette, Simone, Paulette et Evelyne sont venues éplucher, découper les légumes qui ont été cuits et mis en bouteilles avant d'être stérilisés pour la mise en vente.

Un très bon moment pour les grands et les petits.



Le sol, un milieu à protéger

C'est ce qu'ont appris les élèves de CM1 et CM2 en se rendant au lieu dit La Rochelle sur la commune de Mayrac.

Accompagné et guidé par Cédric Laverdet, les élèves ont pu apprendre une technique culturale particulière qui vise à protéger le sol " L'agriculture de Conservation des Sols".

Répartis en groupe, les élèves ont compté le nombre de vers de terre d'une parcelle en agriculture conventionnelle et une autre en agriculture de conservation des sols.

Ce comptage n'a pas mis en évidence de grande différence. Par contre, l'analyse de la constitution d'une motte de terre prélevée sur chaque parcelle a démontré que l'une était plus friable que l'autre.



Voyage de classe à Belle-Ile-en-Mer

En avril 2025, les élèves de la classe de CM1 et CM2 ont bénéficié d'un séjour d'une semaine à Belle Ile en Mer dans le cadre d'un séjour scolaire sur le thème du cinéma d'animation. Un projet rendu possible grâce au financement partagé entre les communes du RPI, l'Association des Parents d'élèves (APE), les familles des élèves concernés et la coopérative scolaire (il est à souligner la magnifique participation de la population - personnel et professionnels- à la plateforme participative qui a permis de recueillir un peu plus de 4 000 euros et qui a permis ainsi à la coopérative d'assumer sa part du financement). Au cours de ce séjour les élèves ont réalisé un film d'animation grâce au procédé du Stop Motion. Une découverte de savoirs et savoir-faire ainsi qu'une découverte d'un environnement nouveau. A en croire les témoignages de chacun au retour, une belle expérience.



SIVU L'ÂGE TENDRE

GESTION INTERCOMMUNALE DE L'ÉCOLE

Année Scolaire 2024-2025 : voyages, sorties, Arts et effectifs

L'année scolaire 2024-2025 a été une année dynamique pour l'école. Les élèves ont bénéficié de projets pédagogiques variés, mêlant apprentissages, découvertes et ouverture sur le monde. Voyage scolaire, sorties éducatives et évolution de l'effectif témoignent de la vitalité de l'établissement et de l'engagement de l'équipe éducative, avec le soutien des municipalités.

Un voyage scolaire en 2025

Les communes du RPI, les dons d'entreprises et de particuliers, ont apporté leur soutien à ce projet afin de limiter la participation financière demandée aux familles et de permettre au plus grand nombre d'élèves de vivre cette expérience formatrice.

Des sorties scolaires tout au long de l'année

En complément du voyage scolaire, plusieurs sorties éducatives ont été organisées tout au long de l'année. Musées, spectacles, rencontres sportives ou découvertes de l'environnement local permettront aux élèves de donner du sens aux apprentissages réalisés en classe.

Ces sorties, adaptées à chaque niveau, constituent un véritable prolongement du travail pédagogique et contribuent à éveiller la curiosité des enfants, tout en favorisant leur ouverture culturelle.

L'effectif scolaire

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'école accueille un effectif stable, dépassant le nombre symbolique des cent enfants, répartis sur l'ensemble des classes. Cette situation permet de maintenir de bonnes conditions d'apprentissage et une organisation adaptée aux besoins des élèves.

La municipalité reste attentive à l'évolution des effectifs, afin d'anticiper les besoins en moyens humains et matériels et de garantir un accueil de qualité pour tous les enfants de la commune.

La cinquième classe

Les travaux de la cinquième ont débuté en octobre 2025. Ils comprennent la création d'une nouvelle classe et la création de nouveaux sanitaires ainsi que l'installation de nouveaux rangements.

Les objectifs sont les suivants :

Objectifs pédagogiques

- Accueillir davantage d'élèves afin de réduire la surcharge des classes existantes.
- Libérer la salle de motricité afin que les élèves puissent de nouveau l'utiliser car la motricité fait pleinement partie du programme scolaire
- Améliorer les conditions d'apprentissage.

Objectifs organisationnels

- Répondre à l'augmentation de la population scolaire dans la zone.
- Rééquilibrer la répartition des élèves entre les classes.

Objectifs sociaux et éducatifs

- Garantir l'égalité d'accès à l'éducation dans de bonnes conditions.
- Améliorer le bien-être et la sécurité des élèves et des enseignants.
- Renforcer l'attractivité de l'école pour la communauté locale.

Un engagement constant pour l'école

À travers le soutien aux projets pédagogiques, aux sorties scolaires et à l'organisation de l'école, la commune réaffirme son engagement en faveur de l'éducation. Offrir aux élèves des conditions d'apprentissage enrichissantes et épanouissantes demeure une priorité, au service des familles et de l'avenir du territoire.

CINE BELLE ETOILE

**Une animation incontournable de l'été à Mayrac.
Un nouveau lieu, une nouvelle formule, un nouveau succès en 2025.**



Cette soirée a débuté par une animation locale conviviale : repas partagé. Un moment de rencontre qui précède la projection du film, qui commence à la tombée de la nuit vers 22 heures.

Cet événement, co-organisé par Cauvaldor est financé à 60 % par la Communauté de communes et à 40 % par la commune. À noter la participation du Comité des Fêtes, qui a installé une buvette pour l'occasion, permettant au public de profiter d'une touche sucrée et d'une boisson durant l'entracte.

Nouveau lieu : une scène, décor de fond : notre belle église Saint-Martin du XIIème siècle,
Nouvelle formule : cette année, la musique occupe le devant de la scène avec un ciné-concert inédit. Le trio Le Bruit de la pellicule interprète en direct des accompagnements musicaux sur des films muets cultes de Charlie Chaplin, Harold Lloyd ou encore Laurel & Hardy. Une expérience cinématographique et musicale unique, pleine de poésie et d'humour, à savourer en famille.

Nouveau succès : plus d'une centaine de spectateurs emballés par ce concept, par la qualité de la prestation.

Un WAOUH à renouveler.



FESTIVAL RESURGENCES IX

CONFÉRENCES À MAYRAC : NOUVELLES PRATIQUES ARCHITECTURALES

Les conférences ont eu lieu en deux temps :

L'architecture des réfugiés, Habiter malgré tout avec Aladdin Salim à 11 h à la Salle des Fêtes

« À travers mon parcours de réfugié et d'architecte, je raconte comment certains lieux provisoires ont été rendus habitables ; non pas grâce aux institutions officielles, mais par des formes d'organisation invisibles, spontanées, souvent silencieuses. Ce sont ces dynamiques collectives, faites de gestes simples, de décisions partagées et de solidarités discrètes, qui ont permis à ces espaces de devenir vivables. C'est une parole sur l'exil, mais aussi sur la capacité humaine à créer, même au cœur de la précarité.» Une conférence d'Aladdin Salim, architecte syrien diplômé de l'École Nationale Supérieure d'Architecture à Toulouse. Une proposition de Béatrice Utrilla, artiste, maître de conférences à l'ENSAT.

Un public pas assez nombreux pour une conférence qui s'est distinguée par un message puissant et authentique, suscitant une forte réaction émotionnelle.

Le discours, à la fois sincère et percutant, a captivé la salle.



Deuxième temps : Nouvelles pratiques architecturales à 18 h

En milieu rural, l'architecte n'est plus seulement concepteur, mais médiateur, constructeur parfois. Face aux urgences écologiques et sociales, il devient urgent de repenser collectivement notre manière de faire projet et faire agence. Cette conférence propose d'explorer le « refuge » non comme une forme figée, mais comme un processus : habiter autrement, avec les ressources du territoire, en lien avec ses habitants, dans une pratique plus saine et plus engagée. Une proposition de l'association SANA qui rassemble de jeunes agences engagées dans des pratiques architecturales alternatives, situées et saines. SANA est issue de l'incubateur SANA de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand.

Ce rassemblement de jeunes architectes à Mayrac durant trois jours a été une première et une véritable fierté pour le village. Ils ont pu apprécier l'accueil des habitants et l'intérêt que beaucoup de personnes portaient à leur travail, leurs compétences, leur intégration dans un milieu rural, où les projets peuvent être tout aussi ambitieux que dans des villes de taille moyenne.

Des échanges de qualité, un grand buffet, un moment convivial et particulièrement intéressant qui s'est prolongé tard dans la nuit.

SOIRÉE BRASSENS

Concerts Brassens : Trois belles séances, deux en hiver et une en été

Deux spectacles au profit du Secours Populaire de Souillac

C'est au « Hangar », lieu convivial et chaleureux, qu'a été organisé cet événement à l'initiative de Jean-Pierre Laverdet. Il a été rendu possible grâce à l'engagement des bénévoles du Secours Populaire, avec le précieux soutien des Mayraçoises et des Mayraçois.

Jean-Pierre et Thierry Laverdet, Yves Mazet, Francis Signol, Chris Paillette, Martine Mayor, Serge, Pierre Maroselli, Clément Prunet, Bernard Peyronnet et Clément Bouscarel ont animé deux spectacles : l'un en soirée, l'autre dans l'après-midi, afin de toucher un public de tous âges.

À chaque représentation, les artistes ont su créer une ambiance festive et chaleureuse, entraînant le public à reprendre en chœur des refrains bien connus et à applaudir ces stars d'un instant.

Merci à tous pour votre participation !

Ce n'était pas dans le Port d'Amsterdam,
ni un soir à Götingen, pas même à Marienbad
Mais à Mayrac, au Hangar du Garrit,
Une troupe de troubadours baladins
nous a invités pour ressusciter Brassens
Et toutes ses influences rejaillies

Sur des poèmes de Paul Fort, quelles merveilles !
Le petit bonheur de Félix Leclerc recueilli
le long du petit chemin de Mireille
grâce à la boîte à outils
Sur les mélodies de Barbara et son aigle noir
Nous avons chanté à pleine voix

Quel talent ont tous ces troubadours !
En fermant les yeux, on imagine Barbara, Patachou
Brassens, à la voix chaude et rocailleuse
Quel festival d'éternelles pépites audacieuses !

Au profit d'écoles rurales au Maroc, une soirée remplie de générosité
Une communauté intergénérationnelle, à la chanson toute acquise
Une envie de partager qui aurait pu ne jamais s'arrêter
Tant les troubadours témoignaient de plaisir
Tant le public était à l'unisson
Tant la ferveur défilait le diapason !

Le Shah d'Iran a été destitué
Le Négus n'existe plus en Ethiopie
Le Petit Roi de Jordanie nous a quittés
Mais il reste plein de rois des cons
Qu'on n'est pas près de détrôner !
Mais, nous, on s'en fiche
Quand on n'a que l'amour,
C'est pour les copains d'abord !

Merci à tous
Et longue vie à votre groupe !

Martine Massabie-François, pour les représentations des 26 et 27 décembre 2025

Merci !



Soirée Brassens bis au mois de juillet au profit de l'association « Sourire du Maroc »

Cette soirée s'est déroulée en plein air, devant l'église, dans une ambiance conviviale. Le spectacle, proposé dans une version jazzy, a été porté par les deux Marc, Alexandre et Bernard.

Le public fidèle était au rendez-vous pour apprécier cette prestation d'amateurs, qui s'est voulue avant tout interactive, chacun se laissant entraîner par le rythme et l'esprit des chansons.

Le comité des fêtes a été associé à l'événement et a assuré la tenue de la buvette, en collaboration avec les bénévoles de l'association « Sourire du Maroc ».



LOTO BOUSES LA 2E EDITION !



Cette année a eu lieu la deuxième édition du Loto Bouses, organisé par l'association des parents d'élèves, l'association Anim'Enfance, sans oublier bien sûr tout le soutien et le dynamisme du comité des fêtes de Mayrac.

Qui dit deuxième édition, dit deux vaches, deux fois plus de bouses, des lots à gagner pour un public toujours plus nombreux réunis autour d'un bon repas champêtre et musical !

L'événement, au bénéfice de l'APE et d'Anim'Enfance a rapporté 1595€, par association !

Nous vous attendons nombreux sur la troisième édition !!



GOÛTER ET SPECTACLE DE NOËL



Petits et grands se sont retrouvés pour fêter Noël à la Salle des Fêtes de Mayrac le dimanche 21 décembre. Une belle après-midi organisée par l'équipe municipale.

Ils ont assisté au « Fabuleux Voyage d'Hector le Pingouin », une épopée musicale produite et réalisée par la compagnie L'Ibis à Coulisse. Emmanuelle et Kate ont ravi un public venu nombreux.

Ce spectacle a été suivi d'un goûter où chacun a pu apprécier les friandises concoctées pour l'occasion par le club des Aînés et la municipalité : chocolat chaud pour les petits, vin chaud pour les grands, gâteaux, bonbons, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Merci et bravo à tous !





L'ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

L'année écoulée a été riche en commémorations et en moments de partage pour l'association des anciens combattants de nos communes. Les cérémonies du 8 mai, du 22 juillet et du 11 novembre ont vu une belle participation des enfants, grâce à l'implication de Christine Laverdet, directrice de l'école, qui a su sensibiliser les élèves à l'importance du devoir de mémoire en recevant début novembre nos porte-drapeaux dans les classes de CM1 et CM2. Elle a accompagné les élèves volontaires lors des cérémonies. Nos porte-drapeaux, Guy Héreil et Jean-Michel Izorche, ont été honorés pour leur engagement fidèle lors des cérémonies locales et des hommages rendus aux anciens combattants disparus. Un grand merci à eux, ainsi qu'à Gilles Bares et Anthony Suau. Anthony a récemment suivi la formation de porte-drapeau et assuré le rôle de maître de cérémonie.

Grâce aux démarches de Fabrice Planiol, la cérémonie du 11 novembre a également été marquée par la présence d'une délégation de Sapeurs-Pompiers, composée du Sergent Adrian Courrejou, du Sapeur-Pompier 1ère classe Albin Sournac et de la Jeune Femme Sapeur-Pompier Nina Planiol. Leur participation a apporté une dimension supplémentaire de solennité et de reconnaissance à cet hommage, soulignant l'engagement de toutes les générations au service de la mémoire et de la solidarité





Le 26 mai 2025, les membres de l'association étaient également présents lors de la cérémonie de l'école de gendarmerie de Tulle réalisée devant la stèle à proximité du gymnase de Saint-Sozy.

Le soutien des communes et des conseillers départementaux, tant humain que financier, permet de maintenir vivantes ces commémorations. Pour continuer cette mission de mémoire, l'association invite tous les bénévoles à rejoindre ses rangs. N'hésitez pas à contacter les membres du bureau ou la mairie pour plus d'informations.

Le Bleuet de France fête ses 100 ans

En 2025, le Bleuet de France célèbre son centenaire. Cette petite fleur bleue, symbole de mémoire et de solidarité, est née dans les tranchées de la Première Guerre mondiale. Elle rappelle l'espoir, la résilience et le soutien envers tous ceux qui ont combattu et souffert pour la France. Porter le Bleuet, c'est perpétuer le souvenir et affirmer notre engagement à ne jamais oublier.



L'ASSOCIATION ANIM'ENFANCE

CRÈCHE, CENTRE DE LOISIRS, RÉSEAU PETITE ENFANCE

Bienvenue dans l'univers d'Anim'Enfance : Un lieu d'épanouissement pour petits et grands

Anim'Enfance, association active au service des familles de plusieurs communes, anime le quotidien grâce à ses trois structures : la crèche, le centre de loisirs (ALSH) et le Relais Petite Enfance (RPE). Sous la direction bienveillante de Sylvie Laumond, Sonia Rapeau et Isabelle Albagnac, une équipe engagée accueille chaque enfant avec chaleur et créativité.

Le renouvellement du Conseil d'Administration, le 11 juin 2025, a marqué une nouvelle étape pour poursuivre et enrichir les actions portées par l'ancienne équipe de parents.

Les bénéfices des événements de 2024 permettent, en 2025, d'investir notamment dans de nouvelles poussettes, de nouveaux jeux, du matériel de cuisine et aussi d'offrir le transport en bus des enfants partis à Walygator.

Une année 2025 pleine de moments forts

Anim'Enfance a proposé tout au long de l'année des sorties (Parc animalier, Walygator, Train de Martel, ...) et des événements festifs comme le Carnaval ou Halloween, favorisant découverte et partage. Ces activités créent des souvenirs inoubliables et renforcent les liens entre familles, enfants et professionnels.

Un engagement au service des familles

- Crèche : un cocon pour accompagner les premiers pas des tout-petits.
- Centre de loisirs : un lieu de jeux et de découvertes pour les enfants scolarisés.
- Relais Petite Enfance : un soutien essentiel aux familles et assistantes maternelles.

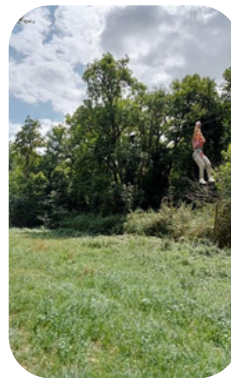
En 2026, Anim'Enfance et l'APE vous donnent rendez-vous lors des diverses manifestations. Rejoignez-nous pour une année riche en rencontres, rires et épanouissement !



cinéma/bowling 2025



bonhomme Carnaval 2025



Accrobranche



Activité RPE



Spectacle de Noël 2024



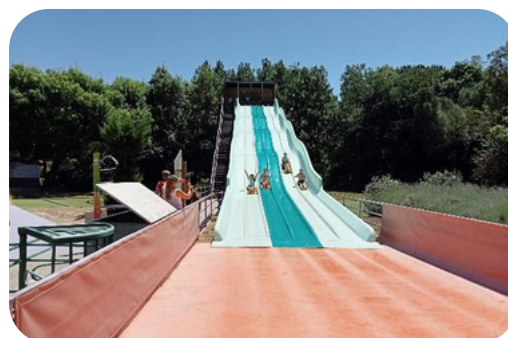
Activité RPE



Parc animalier



Les alpagas



Sortie Walygator



Reptiland

LE COMITÉ DES FÊTES DE MAYRAC



Merci à tous !!! et KAMPAÏ* !

Encore une belle année pour le comité en 2025...
... c'est toujours dans le même objectif de s'amuser et de partager, que le comité a pris plaisir d'organiser les joyeux rendez-vous tout au long de cette année passée, d'animer ces vrais moments de retrouvailles, qui font l'ADN de Mayrac et de ses habitants.

Pêle-mêle : les repas moules frites et Aligot saucisse à la salle des fêtes, le Pic Nic au Pouzadou, une soirée belote, la chevauchée à Baladou, l'halloween des enfants, et bien entendu les rocambolesques aubades, toujours accompagnées de Damien l'accordéoniste.

Cette joyeuse déambulation a permis de démarrer la préparation et l'organisation de notre fête votive aux couleurs de l'Asie ...

Un grand week-end sous le soleil de juillet, où nous nous sommes retrouvés dans un décor aux inspirations nipponnes, avec deux soirées concerts, repas à thème le samedi soir, et nouveauté : le repas dimanche midi, où nos anciens furent nombreux à apprécier un plat du terroir.







Et rappelons-nous la visite surprise du Comité des fêtes de Baladou en «star fighter» qui a su nous répondre à l'attaque Pirate de 2024, en retour ils ont eu droit cet été à une chevauchée western!

Bravo à nos jeunes membres du bureau qui se sont pleinement engagés pour concocter les menus de ce Week end festif, encore bravo à eux!!!!

En parallèle, le comité continue d'accompagner les manifestations au sein du village, tel qu'au «Loto Bouses» de l'APE /Anim'enfance, ou encore se lier à l'association « le Club des aînés» avec lequel nous avons partagé un moment convivial au Pouzadou lors du traditionnel Pique-Nique, ponctué par les discours des présidents et la plantation d'un pommier auprès du Four à pain.

Hello 2026....

Pour cette nouvelle année, le bureau et ses membres animeront les rendez-vous habituels, ainsi que des nouveautés.

A noter notre prochain évènement qui aura lieu le 21 février à la salle des fêtes pour une soirée autour de Mayrac et son Histoire, avec un grand « H » en images et en contes....

Et comme toujours, Le comité souhaite remercier tout le monde, de près comme de loin, du temps offert par les habitants et des membres actifs du comité.

Sans votre présence aux événements, ceci ne serait pas possible.

BONNE & HEUREUSE ANNEE

(* santé en japonais)



QUELQUES NOUVELLES SUR LES ACTIVITÉS DE NOS AINES



Le 07.01.2025

La traditionnelle galette des rois :
Jeanine, Jacqueline et Robert ont eu la fève... et la couronne !
Agnès, une de nos doyenne nous avait honorée par sa présence.



Le 30.01.2025

On vient de payer la cotisation ...



Maintenant, on se restaure !

Rien ne vaut la bonne choucroute de chez Bruno !



Et en plus, il faut faire la vaisselle... ! Mais, toujours dans la bonne humeur !!



Le 20.03.2025

Pas de chance ! nous ne pouvons pas aller voir l'exposition sur la « lionne » à Pinsac... Qu'à cela ne tienne !

Ça sera : projection de nos photos de 2024 sur un écran TV

Puis une petite restauration pour refaire le monde autour d'un petit bœuf bourguignon et, toujours dans la bonne humeur.



Le 06.05.2025 AUBAZINE



son Abbaye, ses vitraux « Coco Chanel » ... un labyrinthe de salles, d'escaliers... Un guide passionné qui a su nous transmettre sa passion et tout son savoir dans des explications envoûtantes



Nous avons déjeuné au Saint-Etienne, un bel établissement.



Le temps était incertain et le vent n'était pas très chaud. Nos remerciements au patron qui a laissé la salle aux non-marcheurs avec en prime une petite collation offerte pendant que les marcheurs arpentaient le sentier le long du canal des moines.



La salle de notre déjeuner laissé à disposition



Une petite balade vivifiante de 1h30 le long du canal des moines suivant ruisseau : le Coyroux. Ouvrage d'art exceptionnel du XIIe siècle qui arrive sous le bâtiment de l'ancien moulin abbatial et termine sa course dans un vaste bassin rectangulaire, l'ancien vivier, aménagé sous les fenêtres du réfectoire. Belle après-midi.

Le 22.05.2025

Un pique-nique improvisé dans la véranda à Lascoux, le temps ne permet pas de partir sur les bords de la Dordogne à Beaulieu.

Simone, Paulette, Évelyne, Jeanine...s'activent en cuisine pour élaborer des tartes avec les fraises que Guy vient d'apporter et, Roland et Odette nous ont apporté des cerises toutes fraîches...



hum !
Trop bon !



Le 05.06.2025

TERRASSON la VILLEDIEU



Visite du musée de BOVETTI fabrication de chocolats



Hum, on pourrait les manger

Ils sont en chocolat



Un restaurant, ça se mérite....oh les marches !



Un guide improvisé pour lire L'Histoire de L'Église St SOUR

La journée se terminait par une visite « interdite » du Monastère de la Transfiguration. Néanmoins,



nous avons pu rencontrer une des religieuses dans leur boutique où elles vendent leurs diverses fabrications.



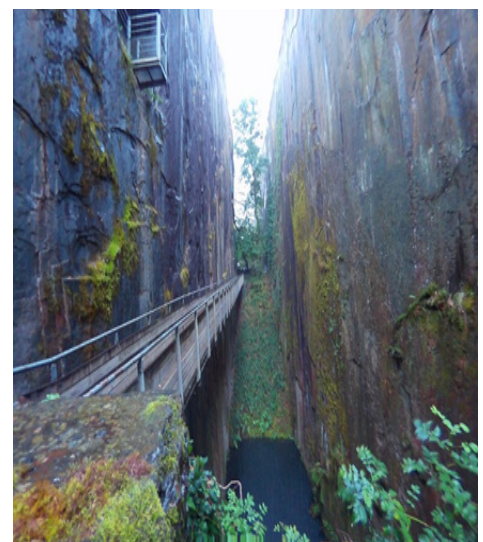
Quelle rigolade !

Le 19.06.2025

Visite de l'ardoisière de TRAVASSAC



Un labyrinthe impressionnant
Ces ardoises trônent fièrement sur des édifices célèbres comme l'abbaye de Mont st Michel – l'église du Sacré-Cœur de Rodez que sur les toits des villages du Limousin et d'Auvergne.





Nicolas nous explique comment tailler une tuile... C'est si simple... !!!



Un petit repos avant de fournir le dernier effort.



Une halte bien méritée chez une connaissance souillagaise, un petit goûter avant de rentrer.



Le 04.09.2025

Visite de la « **lionne** » au musée de MARTEL.



Notre guide très impliqué nous a captivé tout le long de la visite. Une belle exposition !



Bien sûr, pas de visite sans un repas au restaurant... Nous retrouvons nos camarades chez Madam' à Baladou autour d'un bon repas.

Le 11.09.2025

Nous voilà partis à la découverte du **Pays de Belvès**



Un groupe bien sympathique mais, un peu indiscipliné... !

Le matin, avec la visite de ses Troglas puis nous déjeunions à L'Auberge de la Nauze avant de visiter la filature.



Une belle aventure !

Jean-Robert au milieu de toutes ces dames... mais attention, elles toutes des bâtons... !!

Nous sommes tous très attentifs à toutes les explications



LE 27.09.2025

Nous fêtons les 35 ans du Club



Un chapiteau agréablement occupé

La plantation du pommier, symbolisant les 35 ans du Club, par Jacques, président du Comité des Fêtes et par Martine, présidente des Aînés.



Même les petits sont de la partie



Un petit « coucou » à Christian qui fut l'un des membres très actifs de notre club.

LE 04.11.2025

Nous fêtons la **CLASSE 55**



Les gâteaux offerts par
Christophe et son Conseil.
MERCII !

70 ans et en pleine forme ! Les enfants du pays ont bien grandit... Thierry, Josette, Jacques, Francis sont restés « au pays » ... rejoints par Martine et Jeanine



Et maintenant : on coupe, on partage



Repas accompagné par BOB, guitariste pour



une ambiance feutrée.

BON ANNIVERSAIRE !



LE 27.11.2025

Initiation aux gestes de 1er secours

Comme chaque année, les AINES organisent une initiation aux gestes de 1er secours. Un atelier qui est apprécié. Effectivement, dans la vie quotidienne nous sommes tous emmenés à intervenir pour la chute d'un voisin, pour les accidents domestiques...



Pour 2026, il est probable que nous proposerons cette initiation un samedi après-midi pour en faire bénéficier un plus grand nombre de personnes. Il est possible de suivre une formation sur 1 à 2 jours.

Les numéros d'appel d'urgence

• **112** : Toutes les urgences

Partout dans l'Union européenne, gratuit même depuis un GSM, grâce au 112, vous pouvez joindre ce service qui vous redirigera vers les urgences qui vous concernent.

• **114** : Urgence SMS (application ou SMS)

• **18** : Pompier : Incendies, accidents et urgences médicales.

• **17** : Police secours ou gendarmerie (agression, violence).

• **15** : SAMU Urgences médicales en agglomération.

Grâce à ce numéro, vous pouvez 24h/24 être mis en relation avec un médecin du SAMU.

• **0 811 02 02 17** : Allô Escroquerie

• **119** : Allô enfance maltraitée ou en danger

• **115** : Samu Social - Secours aux sans-abris

Centre antipoison : le numéro de téléphone varie en fonction de la région dans laquelle vous vous trouvez. ([Lien externe](#))

• **3624** : SOS Médecin 24H/24

• **196** depuis le littoral ou Radio VHF Canal 16 en mer : Secours en mer

• **197** : Alerte attentat ou enlèvement.

• **3919** : Violence conjugale.



Le 05.12.2025

Notre traditionnel **repas de NOEL**, concocté par Daisy & Olivier traiteurs à St Sozy.



Accompagnée par Martine, notre accordéoniste, pour quelques pas de danse s'imposent
Mais attention, il y les pros... et les amateurs !



Complices d'un jour... complices pour toujours !



A l'aube de cette nouvelle année, mon équipe et moi-même, nous vous présentons nos meilleurs vœux de santé, prospérité, rires et des milliers de petits bonheurs au quotidien.

Bonne et Heureuse Année 2026 !

Martine G

Association

Le sourire de l'Espoir au Maroc

Présent depuis plus de 20 ans au Maroc et 16 années avec l'association Le Sourire de L'Espoir, nous poursuivons toujours notre action et nos engagements auprès de l'école et du Douar de Sidi Abdelrhmane.

Notre objectif actuel fait suite à la création d'une cantine scolaire dans un milieu rural très pauvre (c'est la seule qui existe au Maroc) et nous nous sommes engagés à aider à hauteur de 1€ par enfant et par jour pour payer les repas et la maintenance de la cantine.

Nos actions en France sont pérennes, vous nous retrouvez pour la mique de Mayrac, le couscous à Pinsac, les marchés de Noël à Saint Sozy et Pinsac, mais aussi cette année vous avez pu être présent au de concours de belote à Saint Sozy, au spectacle de Brassens devant l'église de Mayrac et à la séance de cinéma à Brive. Courant janvier un nouveau spectacle de Brassens au hangar du Garrit est prévu, on vous y attend.

Nous remercions les habitants de Mayrac et des communes avoisinantes, qui participent fidèlement par leur présence aux manifestations et qui nous soutiennent grâce à leur adhésion (20€ par an déductible des impôts).

Cette année l'Association a élu un nouveau bureau.

Co Présidents : Dominique Sarlaboux (Daux 31) et Thierry Laverdet Mayrac

Trésoriers : Josette Brugié Mayrac et Michel Massip Pinsac

Secrétaire : Dominique Marty Prudhomat

Membres du Bureau :

Sandra Kwiatkowski Saint Sozy

Marie Jo Lespinasse Saint Sozy

Myriam Panchout Mayrac

Martine Laverdet Mayrac

Michel Levet Martel

Les membres de l'association vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2026

Et vous invitent à retrouver toutes les informations sur notre site :

« Association Le Sourire de L'Espoir au Maroc ».



LA BATUCADA

Association Batuc'Cambrousse



Un nouveau souffle pour Batuc'Cambrousse

Voilà 13 ans maintenant que l'association Batuc'Cambrousse est née. La batucada a vu le jour grâce à l'union de quelques initiatives locales, qui ont eu le projet de partager une nouvelle expérience humaine, au son des percussions brésiliennes.

Cette année passée a encore été riche de changements et d'évolutions. En effet, en 2024-2025, l'association comptait 22 adhérents. L'équipe n'a de cesse de se reconstruire et de se renouveler à chaque rentrée. C'est ainsi qu'en septembre 2025, de nouvelles âmes sont venues renforcer la troupe, pour amener une nouvelle fraîcheur et de nouvelles initiatives,

Cette année a aussi été marquée par le retour de Claudio, notre maestro, qui reprend les rênes de la troupe. Il apporte un nouveau souffle à l'équipe, avec de nouveaux arrangements et de nouveaux horizons musicaux.

En 2025, nous avons fait 7 prestations :

- 5 représentations durant l'été, dans le Nord du Lot (Pinsac, Souillac, Miers, Alvignac) et le Sud de la Corrèze (Meysac)
- 2 représentations cet hiver pour le téléthon (Rignac) et un marché de Noël (Souillac)

Parmi les nouveaux projets et nouvelles idées, la participation à des événements plus spécifiques (festivals, rencontres avec d'autres batucadas,...), l'accessoirisation des instruments ou l'introduction de nouveaux instruments.

Les répétitions hebdomadaires se poursuivent tous les mercredis de 20 h à 22 h, aux Serres du Garrit. Nous remercions Jean-Rémi, membre actif de l'association, pour la mise à disposition du site.

Toute la troupe remercie la commune de Mayrac pour son accueil et son soutien financier ainsi que ses habitants qui vivent au rythme des percussions à toutes les saisons et par tous les temps une fois par semaine.

N'hésitez pas à venir retrouver nos événements et toute notre actualité sur internet et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram). Vous pouvez également nous contacter par mail : batuc-cambrousse@gmail.fr ou par téléphone Amélie au 06 79 48 90 61

Musicalement vôtre

Mairie de Mayrac



Horaires de la mairie :


- Lundi : 9h - 12h
- Mardi : 9h - 12h
- Mercredi : 9h - 12h
- Jeudi : 9h - 12h
- Vendredi : 9h - 12h

Contact :

commune.mayrac@wanadoo.fr
05 65 32 26 40

91 Route du Bourg
46200 MAYRAC

mayrac.fr

 Mayrac, mon village